



SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

TERRITOIRE DU CANAL DE LA BOURNE



Année 2018

Rapport d'activité

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

SOMMAIRE

1- PRESENTATION GENERALE DU TERRITOIRE DU CANAL DE LA BOURNE	5
1.1 PERIMETRE DU TERRITOIRE	5
1.2 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS	5
1.2.2 Les stations de pompage.....	6
1.2.3 Le Barrage d'auberives.....	10
1.2.4 Le canal de la Bourne	10
1.2.5 Les usines hydroélectriques	12
1.2.5 Les réseaux de distribution	13
2- STATISTIQUES DE L'ANNEE 2018	14
2.1 ORIGINE DE L'EAU.....	14
2.2 VENTE D'EAU.....	16
2.3 RENDEMENT GLOBAL TERRITOIRE BOURNE.....	18
2.4 CONSOMMATION ENERGETIQUE	20
2.4.1 Reseaux Bourne	20
2.4.2 Réseaux de GrangeS Les Beaumont.....	20
2.5 PRODUCTION HYDROELECTRIQUE.....	21
2.5.1 Centrale Hydro-Electrique d'auberives	21
2.5.2 Centrale Hydro-Electrique de l'Ecancière	21
2.5.3 Evolution des recettes de production hydroélectrique	22
3- SUIVIS ET CONTROLES SPECIFIQUES.....	22
3.1 SECURITE PUBLIQUE.....	22
3.2 CONTROLE CONFORMITE ELECTRIQUE	23
3.3 CONTROLE CONFORMITE BALLONS SOUS-PRESSION	23
4- TRAVAUX DE L'ANNEE 2018.....	23
4.1 TRAVAUX SUR LE BARRAGE	23
4.2 TRAVAUX SUR LES USINES HYDRO-ELECTRIQUES.....	23

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

4.3 TRAVAUX SUR LE CANAL.....	24
4.4 TRAVAUX SUR LES STATIONS.....	24
4.5 TRAVAUX SUR LE RESEAU.....	26
4.6 TRAVAUX FACTURES.....	27
4.7 OPERATION PARTICULIERES AU COURS DE L'ANNEE 2018.....	27
5- RELATIONS AVEC LES ABONNES.....	28
5.1 PRIX DE VENTE DE L'EAU.....	28
5.2.1 Tarification Agence de l'eau.....	28
5.2.2 Tarification pour les non professionnels.....	28
5.2.3 Tarification pour les professionnels.....	29
5.2 RELATIONS ABONNES.....	29
5.2.1 Continuité de service.....	29
5.2.2 Informations des abonnés.....	30
6- LES PROJETS DU TERRITOIRE.....	31
6.1 CREATION D'UN RESEAU D'IRRIGATION COMMUNES DE CHATEAUDOUBLE ET PEYRUS.....	31
6.2 CREATION DE LA STATION DE POMPAGE DES TRIBOULIERES.....	31
6.3 RESTRUCTURATION DE RESEAUX.....	32
6.3.1 Réseau de Hostun - Jaillans.....	32
6.3.2 Réseau de Portes les Valence.....	32
6.3.3 Réseau Alixan-Montelier-Chabeuil.....	33
6.4 TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE NECESSAIRES.....	33
6.4.1 Suppression des transformateurs avec PCB.....	33
6.4.2 Mise en conformité des armoires electriques.....	34
6.4.3 Protection et Sécurisation des stations de pompage.....	34
6.4.4 Equipement en organes de mesures et suivi des réseaux.....	34
7- DONNEES FINANCIERES.....	35
7.1 COMPABILITE ANALYTIQUE.....	35
7.1.1 Fonctionnement.....	35
7.1.2 Investissement.....	39



7.2 IMPAYES.....	40
7.3 ENDETTEMENT DU TERRITOIRE.....	41
8- POINTS REGLEMENTAIRES : ARRETE DEBIT RESERVE	41
9- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS	41
10- MISE EN PLACE D’UN SITE WEB.....	42
11- ANNEXE : SCHEMAS DE FONCTIONNEMENT	43

1- PRESENTATION GENERALE DU TERRITOIRE DU CANAL DE LA BOURNE

1.1 PERIMETRE DU TERRITOIRE

Communes concernées :

ALIXAN, BEAUMONT LES VALENCE, MEYMANS, BEAUREGARD BARET, BESAYES, BOURG DE PEAGE, BOURG LES VALENCE, CHABEUIL, CHARPEY, ST DIDIER DE CHARPEY, CHATEAUDOUBLE, CHATEAUNEUF SUR ISERE, CHATUZANGE LE GOUBET, ETOILE SUR RHONE, EYMEUX, HOSTUN, JAILLANS, LA BAUME D'HOSTUN, MALISSARD, MARCHES, MONTELEGER, MONTELIER, PEYRUS, PORTES LES VALENCE, ST MARCEL LES VALENCE, ST NAZAIRE EN ROYANS, ST VINCENT COMMANDERIE, VALENCE

1.2 DESCRIPTIF SOMMAIRE DES INSTALLATIONS



Barrage d'Auberives en Royans

Schémas synoptiques de fonctionnement voir chapitre n°10: annexe

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

1.2.2 LES STATIONS DE POMPAGE

Station de pompage La Baume d'Hostun

- 1 pompe 200 m³/h à 200 m HMT
- alimentation électrique commune avec la station de pompage de l'Asa de la Baume d'Hostun
- 1 transformateur 15-20Kv/400v : 800 kva commun avec la station de pompage de l'Asa de la Baume d'Hostun
- puissance ENEDIS souscrite : de 1 à 350 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de pompage d'Eymeux

Haut service :

- 6 pompes de 225 m³/h à 200 m HMT (dont 1 en vitesse variable)

Bas Service :

- 2 pompes de 180 m³/h à 120 m HMT
- un complément est fourni par la station de pompage d'Eymeux Haut service via un réducteur de pression
- 1 transformateur 20Kv/410v : 1250 Kva commun aux stations de pompage HS et BS
- puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 1200 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de pompage de Meymans

- 3 pompes de 225 m³/h à 200 m HMT (dont 1 en vitesse variable)
- 1 transformateur 20Kv/410v : 800 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 550 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Surpresseur de Jaillans

- 3 pompes de 100 m³/h à 120 m HMT (dont 1 en vitesse variable)
- 1 transformateur 20Kv/400v : 400 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 1 à 170 Kw (Segment C3 : HTA5 – CU)

Station de pompage de Papelissier

- 4 pompes de 240 m³/h à 170 m HMT
- 1 pompe de 150 m³/h à 170 m HMT
- 1 transformateur 20Kv/410v 1250 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 5 à 550 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Surpresseur de Papelissier

- 2 pompes de 130 m³/h à 95 m HMT
- 1 pompe de 210 m³/h à 95 m HMT
- 1 transformateur 20Kv/400v 250 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 1 à 190 Kw (Segment C3. : HTA5 – CU)

Station de pompage de Tendillon

- 3 pompes de 500 m³/h à 250 m HMT
- 2 pompes de 480 m³/h à 220 m HMT

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

- 1 transformateur 20kv/410v : 2500 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 1 à 2 000 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Surpresseur de Marches

- 9 pompes de 200 m³/h à 140 m HMT (dont 1 en vitesse variable)
- 1 transformateur 20kv/410 v : 1250 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 1 050 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de pompage de Mondy

haut service :

- 2 pompes de 90 m³/h à 150 m HMT
- 1 pompe de 220 m³/h à 150 m HMT

Bas service :

- 2 pompes de 220 m³/h à 120 m HMT
- 3 pompes de 300 m³/h à 120 m HMT
- 1 transformateur 20Kv/400v 1250 Kva commun aux stations de pompage HS et BS
- puissance ENEDIS souscrite : de 1 à 890 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU) commun aux stations de pompage HS et BS

Station de pompage des Monts du Matin

- 2 pompes de 150 m³/h à 220 m HMT (dont 1 en vitesse variable)
- 5 pompes de 480 m³/h à 220 m HMT
- 2 transformateurs 20 Kv/410v : 1250 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 1 à 1 750 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de pompage de Vernet

- 2 pompes de 75 m³/h à 120 m HMT
- 4 pompes de 200 m³/h à 120 m HMT
- 1 transformateur 20Kv/400v : 1000 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 465 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de pompage de Bel Ebat

haut service :

- 3 pompes de 200 m³/h à 200 m HMT

bas service :

- 4 pompes de 250 m³/h à 120 m HMT
- 1 transformateur 15-20Kv/400v : 1000 Kva commun aux stations de pompage HS et BS
- puissance ENEDIS souscrite : de 5 à 740 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de pompage de Montelieu

Haut service :

- 1 pompe de 80 m³/h à 190 m HMT
- 4 pompes de 200 m³/h à 190 m HMT

Bas service :

- 3 pompes de 250 m³/h à 110 m HMT
- 1 transformateur 15-20Kv/410v : 1250 Kva commun aux stations de pompage HS et BS
- puissance ENEDIS souscrite : de 5 à 1200 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

Station de pompage de Chabeuil (lafarge)

- 2 pompes de 90 m³/h à 120 m HMT
- 2 pompes de 150 m³/h à 120 m HMT
- 1 transformateur 20Kv/400v : 400 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 5 à 280 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de production du Martinet

- 2 pompes de 2600 m³/h à 38 m HMT
- 2 pompes de 1800 m³/h à 38 m HMT
- 8 pompes de 2000 m³/h à 38 m HMT
- 1 transformateur 20 kv/400 v : 1600 Kva
- 1 transformateur 20 kv/690 v : 1600 Kva
- 3 transformateurs 20 kv/400 v : 1250 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 3 000 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de production de l'Ecançière

- 2 pompes 800 m³/h à 40 m HMT
- 1 transformateur 15-20Kv/410v : 1250 Kva
- Alimentation en déduction de la production d'hydroélectricité

Station de production de la Vanelle

- 10 pompes 250 m³/h à 160 m HMT
- 1 transformateur 15-20Kv/690v : 2000 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 3 à 1400 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de production de Lilas

- 3 pompes d'exhaures de 3 000 m³/h à 10 m HMT
- 8 pompes 1 000 m³/h à 135 m HMT (pompes en 5 750 v)
- 1 pompe de remplissage du réseau 100 m³/h à 150 m HMT
- 3 transformateurs 15-20Kv/5750v : 2 500 Kva + 1 en secours
- 1 transformateur 15-20Kv/410V : 315 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 20 à 4000 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de pompage des Ruches

- 7 pompes de 220 m³/h à 110 m HMT
- 1 transformateur 15Kv/410V : 1000 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 700 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de production les Combeaux

- 2 pompes d'exhaure de 315 m³/h à 15 m HMT
- 3 pompes de 210 m³/h à 85 m HMT
- 1 pompe de 80 m³/h à 70 m HMT
- 1 transformateur 15Kv/400V : 400 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 1 à 240 Kw (Segment C3 : HTA5 – CU)

Station de production de Chaffit

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

- 4 pompes de 450 m³/h à 85 m HMT
- 1 transformateur : 1000 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 375 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de pompage de Maret

- 6 pompes de 210 m³/h à 75 m HMT
- 1 transformateur 15-20Kv/410V : 630 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 340 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de production des Rivières

Exhaure : Puits Rivières :

- 3 pompes de 163 m³/h à 17 m HMT

Reprise des Rivières :

- 4 pompes de 150 m³/h à 110 m HMT
- 5 pompes de 350 m³/h à 120 m HMT
- 1 transformateur 15-20Kv/400V : 1250 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 965 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de pompage Lafarge/ Soufledet

- 2 pompes de 150 m³/h à 140 m HMT
- 5 pompes de 350 m³/h à 140 m HMT
- 1 transformateur 15-20Kv/410v : 1250 Kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 3 à 950 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de production : Puits Clairac

- 1 pompe immergée de 85 m³/h à 130 m HMT
- puissance ENEDIS souscrite : de 2 à 72 Kw (Segment C4 : tarif B.T. > 36 Kw – LU)

Station de pompage de la Buzatte

- 4 pompes de 150 m³/h à 100 m HMT (moteur 75 Kw)
- 1 transformateur 20Kv/400v : 315 kva
- puissance ENEDIS souscrite : de 1 à 260 Kw (Segment C2 : HTA5 – CU)

Station de production de Fontaine

- 4 pompes de 65 m³/h à 170 m HMT
- puissance ENEDIS souscrite : de 6 à 204 Kw (Segment C4 : tarif B.T. > 36 Kw - LU)

Station de pompage : puits de Reboulet

- 1 pompe immergée de 60 m³/h à 120 m HMT
- puissance ENEDIS souscrite : de 6 à 72 Kw (Segment C4 : tarif B.T. > 36 Kw - LU)

Soit un total de 168 pompes et de 33 transformateurs

Remarques : Toutes les stations de pompage sont propriété du S.I.D.

1.2.3 LE BARRAGE D'AUBERIVES

- Construit à partir de 1878 sur la rivière Bourne
- Contrat de concession de l'état français avec Le Syndicat Intercommunal du Canal de la Bourne de 1933 d'une durée de 99 ans.
- Ouvrage poids déversant en maçonnerie conforté par un couronnement béton et des tirants ancrés dans le substratum mollassique en 1984,
- Hauteur de 12 m rehaussé en 1984 de 20 cm,
- retenue d'eau de 600 000 m³ environ,
- 6 vannes de fond (3 en rive droite - 3 en rive gauche).

Remarque : Le Barrage d'Auberives en Royans est classé sécurité publique de niveau C.

1.2.4 LE CANAL DE LA BOURNE

- Construit à partir de 1878
- Contrat de concession de l'état français avec Le Syndicat Intercommunal du Canal de la Bourne de 1933 d'une durée de 99 ans
 - débit de dérivation maxi contractuel de 7 m³/s
 - débit réservé de 500 l/s rehaussé à 2 m³/s le 09/05/2014 (arrêté annulé par le TA de Grenoble en 2016 voir chapitre 8)

Canal principal :

- longueur de 46 Km
Depuis la prise d'eau (retenue du barrage d'Auberives en Royans) jusqu'à Chabeuil
- 13 tunnels
(Des Falaises – Mas - Servant – d'Auberives - Barmier – Manne - Allemand - Odier - St Nazaire 1 - St Nazaire 2 - Combes - des Clots – Pecherot)
- 7 aqueducs
(Chapelle - Rioussat - St Nazaire en Royans - Tarze - Seigneurs - Jonchère - Combes)
- 3 galeries
(Du pré de la Tour – Gibet – Les fonds)
- 4 vannes de régulations
(Prise d'eau – Ecançière – Mondy – L'horme)

4 canaux secondaires :

- S1 : aujourd'hui désaffecté
- S2 : longueur : 6.9 Km
- S3 : longueur : 7.1 km
- S4 : longueur : 6 km

Un réseau de canaux tertiaires et quaternaires aujourd'hui désaffectés et remplacés par des réseaux sous pression.

Capacité maximum actuelle de transit de la partie amont du canal : 6,3 m³/s

Remarque : la partie amont du canal principal de la Bourne (de la Prise d'eau à l'Ecancière) est classé sécurité publique de niveau C.

Usine de L'Ecançière :

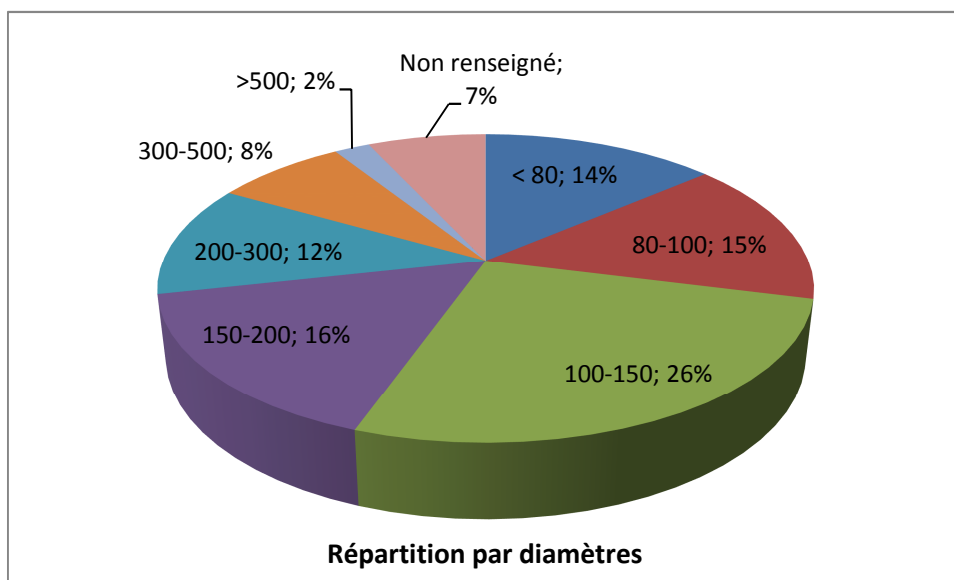
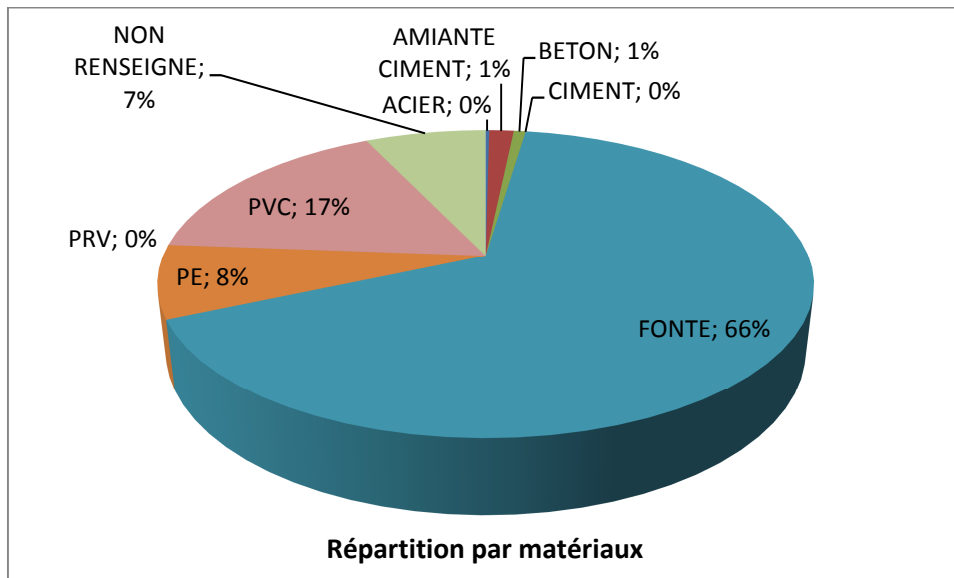
- construite en 1919
- contrat de concession de l'état français avec Le Syndicat Intercommunal du Canal de la Bourne de 1933 d'une durée de 99 ans
- implanté au lieu-dit "l'Ecançière" sur la commune d'Eymeux
- alimentation : le canal de la Bourne en dehors des périodes d'irrigation
- équipements :
 - 2 turbines de type Francis de 1 900 Kw chacune de 1920
 - 1 transformateur 3800v/20Kv : 2500 Kva
 - 1 Transformateur auxiliaire 3800v/380v : 25 Kva
- Contrat ENEDIS : CARD

Usine d'Auberives :

- construite en 1984
- propriété du S.I.D.
- implantée en dérivation du barrage d'Auberives
- alimentation : la rivière Bourne après avoir privilégié le débit réservé et la prise d'eau du canal de la Bourne
- équipements :
 - 2 turbines de type Kaplan de 870 Kw chacune de 1984
 - 2 génératrices Asynchrone KSB 1187 Kw de 2011 et 2012
 - 1 transformateur 20Kv/400 : 100 Kva
 - 1 transformateur 500v/20Kv : 2000 kva
- Contrat ENEDIS : CARD

1.2.5 LES RESEAUX DE DISTRIBUTION

Le linéaire total des réseaux de distribution du territoire du canal de la Bourne est de 849 Km.



2- STATISTIQUES DE L'ANNEE 2018

2.1 ORIGINE DE L'EAU

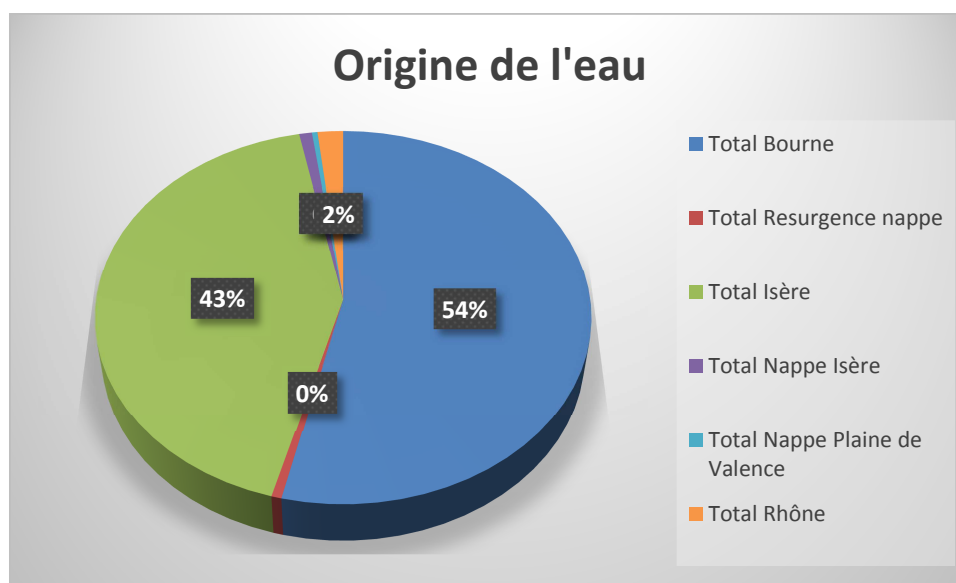
L'eau distribuée sur le territoire de la Bourne provient essentiellement des ressources suivantes:

- La rivière Bourne
- La rivière Isère
- Le fleuve Rhône

Un complément est apporté par des pompages dans la nappe des alluvions de la plaine de Valence (puits Riviers, Clairac, Reboulet) et par la prise d'eau des Fontaines (résurgence de la nappe).

Milieu de prélèvement	Ouvrage ou station de pompage	Volumes prélevés (m3)
Bourne (irrigation pression)	Prise d'eau canal	13 042 135
Bourne (Irrigation Gravitaire)	Prise d'eau canal	9 713 272
Total Bourne		22 755 407
Ecoutay	Fontaine	255 547
Total Resurgence nappe		255 547
Isère	Lilas	5 488 532
Isère	Vanelle	1 512 485
Isère	Martinet	8 745 609
Isère	Ecancière	315 351
Isère	Triboulières	2 026 062
Total Isère		18 088 039

Nappe Isère	Grange les Beaumont	383 098
Total Nappe Isère		383 098
Nappe Plaine de Valence	Riviers	47 642
Nappe Plaine de Valence	Clairac	109 191
Nappe Plaine de Valence	Reboulet	10 831
Total Nappe Plaine de Valence		167 664
Rhône	Combeaux	192 168
Rhône	Chaffit	581 122
Total Rhône		773 290
Total Général		42 423 045

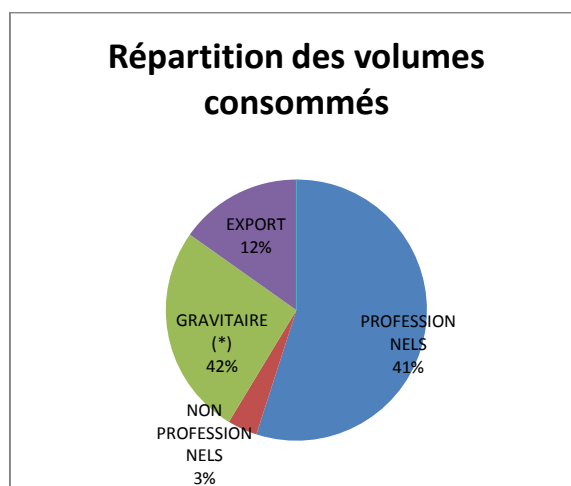
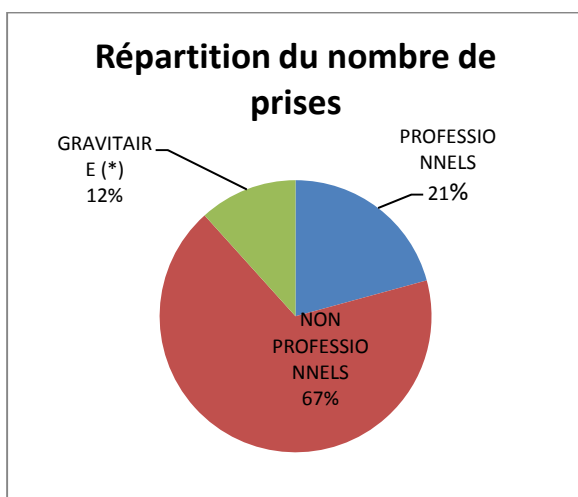


2.2 VENTE D'EAU

Synthèse par type de consommateurs			
Type	Nombre	conso	Facturation
PROFESSIONNELS	2059	20 433 341	21 833 982
NON PROFESSIONNELS	6700	1 378 264	1 970 734
GRAVITAIRE	1159	9 713 272	0
EXPORT vers SEV	1	5 655 800	0
FONCT CANAL (*)	3	0	0
Total	9918	37 180 677	23 804 716

(*) GRAVITAIRE : Irrigation gravitaire directement à partir du canal de la Bourne

EXPORT : Volume pompé à la station de pompage de Chaillard donc envoyé sur le réseau du Sud Est Valentinois



TOTAL PAR RESEAUX					
Réseaux	Débit souscrits	surface souscrite	conso	Facturation	nombre
Portes les Valence	2472,4	0	649 960	797 698	546
Riviers	2999	0	499 453	684 214	1095
Combeaux	1489,6	0	285 774	369 270	364
Lilas 1	12318,2	0	4 747 001	5 110 338	1390
Morliettes	2584	0	537 090	701 875	1093
Fontaines	703	0	292 302	319 880	60
Lilas 2	998	0,7	143 576	212 184	550
Papelissier	1474	179,8	550 599	600 625	126
Monts du Matin	6869	937,94	3 069 718	3 212 789	401
St Marcel Sud	1227	73,85	197 788	253 527	462
Plaine de Valence	5066	654,1	1 769 432	1 937 136	711
Les Ruches	7315	865,1	2 349 274	2 542 094	713
Mondy	1096	153,2	427 200	453 021	77
A.M.C.	7310	967,1	3 338 480	3 494 730	735
Hostun Jaillans	3914	556,05	1 930 430	1 990 394	263
Vernet	1762	214,75	551 171	600 362	91
Buzatte	592	92	242 842	257 652	57
Granges Les Beaumont	888	131,9	229 515	266 929	51
Total	61077,2	4826,49	21 811 605	23 804 716,08	8785

PROFESSIONNELS							
Réseaux	Débit souscrits	surface souscrite	conso	Facturation	nombre	Debit souscrits par ha	Conso annuelle par ha
Portes les Valence	1781,4		564 377	677 293	86		
Riviers	1192,4		319 393	396 824	65		
Combeaux	944,6		207 218	261 134	48		
Lilas 1	10704,2		4 518 489	4 798 774	473		
Morliettes	1278		373 818	467 534	80		
Fontaines	620		272 905	298 702	31		
Lilas 2	318	0	66 068	88 689	31		
Papelissier	1285	170,3	526 070	570 560	40	7,55	3 089
Monts du Matin	6422	907,84	3 033 520	3 161 132	251	7,07	3 341
St Marcel Sud	555	58,4	130 087	155 262	27	9,50	2 228
Plaine de Valence	3685	518,6	1 664 135	1 751 502	131	7,11	3 209
Les Ruches	5956	809,25	2 245 157	2 404 262	257	7,36	2 774
Mondy	961	143,55	410 207	431 873	36	6,69	2 858
A.M.C.	6044	897,3	3 185 925	3 304 655	199	6,74	3 551
Hostun Jaillans	3706	542	1 904 389	1 956 872	167	6,84	3 514
Vernet	1615	203,3	539 744	585 150	60	7,94	2 655
Buzatte	585	92	242 324	256 836	26	6,36	2 634
Grange Les Beaumont	888	131,9	229 515	266 929	51	6,73	1 740
Total	48540,6	4474,44	20 433 341	21 833 982	2059		2 985

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

30 exploitations agricoles ont en 2018 dépassés le quota de 5000 m3/h.

NON PROFESSIONNELS								
Réseaux	Débit souscrits	surface souscrite	conso	Facturation	nombre	Debit souscrits par ab	Conso annuelle par ab	Facturation annuelle par ab
Portes les Valence	691		85 583	120 405	460	1,50	186	262
Riviers	1806,6		180 060	287 390	1030	1,75	175	279
Combeaux	545		78 556	108 136	316	1,72	249	342
Lilas 1	1614		228 512	311 564	917	1,76	249	340
Morliettes	1306		163 272	234 341	1013	1,29	161	231
Fontaines	83		19 397	21 178	29	2,86	669	730
Lilas 2	680	0,7	77 508	123 495	519	1,31	149	238
Papelissier	189	9,5	24 529	30 065	86	2,20	285	350
Monts du Matin	447	30,1	36 198	51 657	150	2,98	241	344
St Marcel Sud	672	15,45	67 701	98 265	435	1,54	156	226
Plaine de Valence	1381	135,5	105 297	185 634	580	2,38	182	320
Les Ruches	1359	55,85	104 117	137 832	456	2,98	228	302
Mondy	135	9,65	16 993	21 148	41	3,29	414	516
A.M.C.	1266	69,8	152 555	190 076	536	2,36	285	355
Hostun Jaillans	208	14,05	26 041	33 522	96	2,17	271	349
Vernet	147	11,45	11 427	15 212	31	4,74	369	491
Buzatte	7	0	518	816	5	1,40	104	163
Total	12536,6	352,05	1 378 264	1 970 734	6700			

2.3 RENDEMENT GLOBAL TERRITOIRE BOURNE

Rendement de réseau	Rendement
Global	84,0%

Mais l'incertitude liée à l'estimation de l'irrigation gravitaire entache ce chiffre d'une grosse incertitude.

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

Détail par réseaux

Réseaux	Total Entrants	Total Sortants	Rendements
Portes les Valence / Fontaines	1 125 718	934 866	83,05%
Riviers	-	-	nc
Combeaux	283 127	285 774	100,93%
Lilas 1 / Lilas 2	-	-	nc
Morliettes	-	-	nc
Papelissier	801 061	550 599	68,73%
Monts du Matin	3 961 307	3 574 608	90,24%
St Marcel Sud	-	-	nc
Plaine de Valence	-	-	nc
Les Ruches	-	-	nc
Mondy	-	-	nc
AMC	-	-	nc
Hostun-Jaillans	2 504 615	1 930 430	77,07 %
Vernet	-	-	nc
Buzatte	239 030	242 842	101,59%
Grange les Beaumont	229 515	383 098	59,9%

Les maillages existants entre les réseaux ne permettent pas d'évaluer les rendements de chaque réseau.

2.4 CONSOMMATION ENERGETIQUE

2.4.1 RESEAUX BOURNE

La consommation totale pour l'année 2018 est de 22 217 847 Kwh.

Soit une consommation de 1,029 Kwh/m³ consommé (hors gravitaire)

Ratio financier : 0.068 € H.T./m³ facturé (abonnement ENEDIS inclus)

Remarques : ces chiffres ne prennent pas en compte les versements pour énergie réservée par la CNR

2.4.2 RESEAUX DE GRANGES LES BEAUMONT

La consommation totale pour l'année 2018 est de 269 760 Kwh.

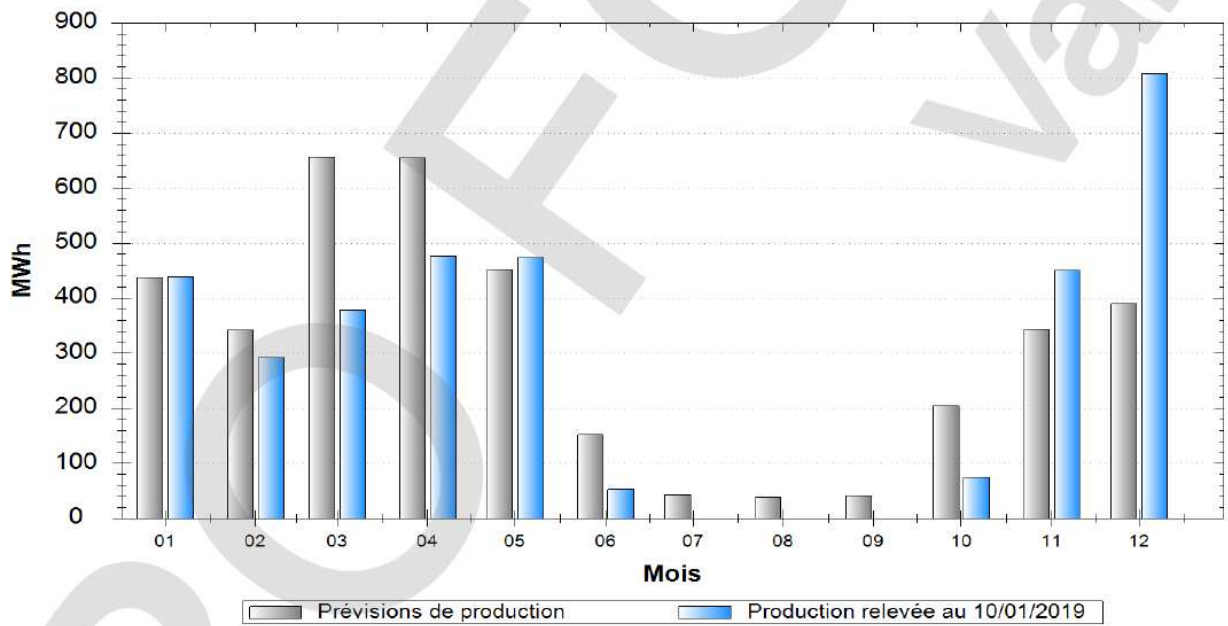
Soit une consommation de 1.175 Kwh/m³ consommé.

Ratio financier : 0.079 € H.T./m³ facturé (abonnement ENEDIS inclus)

Remarques : ces chiffres ne prennent pas en compte les versements pour énergie réservée par la CNR

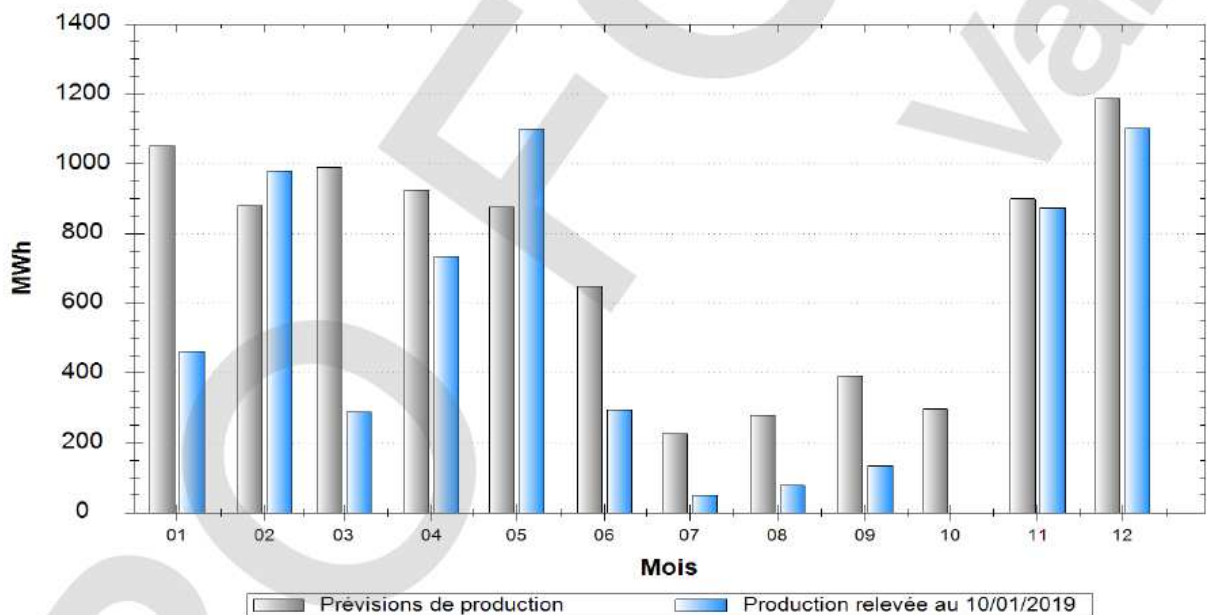
2.5 PRODUCTION HYDROELECTRIQUE

2.5.1 CENTRALE HYDRO-ELECTRIQUE D'AUBERIVES



Production annuelle à l'usine d'Auberives : **3 445.30 MWh** avec un prélèvement de 168 588 643 m3 soit 20.44 Wh/m3

2.5.2 CENTRALE HYDRO-ELECTRIQUE DE L'ECANCIERE

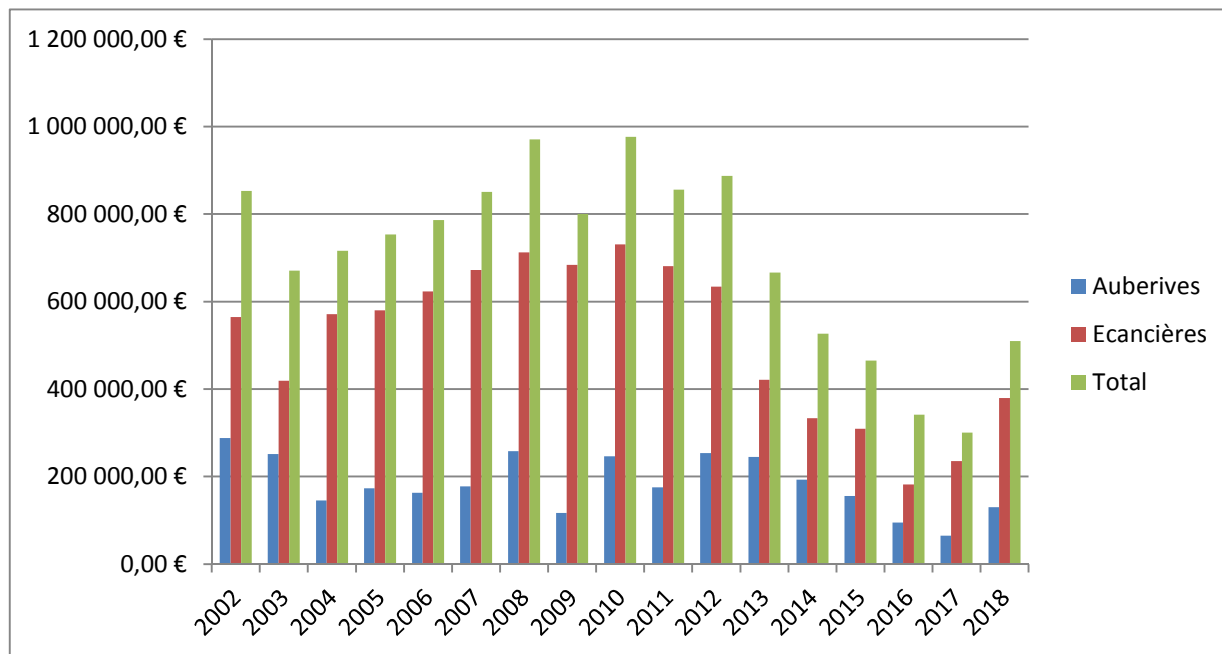


SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

Production annuelle à l'usine de l'Ecancière: **8 713,7** MWh avec un prélèvement de 112 207 572 m³ soit 77.66 Wh/m³

2.5.3 EVOLUTION DES RECETTES DE PRODUCTION HYDROELECTRIQUE



Moyenne sur 2002 – 2013 : 815 566.78 € H.T. / an

Moyenne sur 2014 – 2018 : 428 660.88 € H.T. /an soit une baisse de 53%

3- SUIVIS ET CONTROLES SPECIFIQUES

3.1 SECURITE PUBLIQUE

Liste des études et rapports réalisés dans le cadre du marché avec SAFEGE :

- CANAL
 - Inspection du tunnel des Allemands
 - Inspection du tunnel de Saint Nazaire 1 et 2
 - Etude AVP Déversoirs
- BARRAGE
 - Diagnostic de stabilité

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

3.2 CONTROLE CONFORMITE ELECTRIQUE

Sites	Observations	Visite précédente	Visite suivante
Charbonnières	Baume d'Hostun	17 octobre 2018	2021
Martinet	Chatuzange le Goubet	6 avril 2018	2020
Truchet	Eymeux	16 octobre 2018	2021
Fianceyon	Bel Ebat	18 octobre 2018	2021
Marches	Marches	18 octobre 2018	2021
Papelissier Bas	Canard et Riousset	16 octobre 2018	2021
Tendillon	Chatuzange le Goubet	16 octobre 2018	2021
Vanelle	Châteauneuf sur isère	18 octobre 2018	2021
Soufledet	Lafarge	24 octobre 2018	2021
Reboulet	Beaumont les Valence	25 octobre 2018	2021

3.3 CONTROLE CONFORMITE BALLONS SOUS-PRESSION

Aucun contrôle réalisé en 2018.

4- TRAVAUX DE L'ANNEE 2018

4.1 TRAVAUX SUR LE BARRAGE

Débit réservé	Continuité biologique équipement d'un drôme à l'entrée du canal et au niveau de l'échelle à poissons
---------------	--

4.2 TRAVAUX SUR LES USINES HYDRO-ELECTRIQUES

Auberives	Platelage pour accès paliers turbines
Auberives	Renouvellement vanne aval Rive Droite

4.3 TRAVAUX SUR LE CANAL

Branchement	Mise en conformité Branchement Chabert
Canal Amont	Sinistre Armoire électrique Mas du Falconnet
Rénovation Canal Aval	Dégrilleur L'orme / SP Vernet : 514 ml
Sécurité canal	Création piste d'accès vanne de l'Ecançière
Sécurité canal	Cloutage falaise au dessus de la prise d'eau du canal
Sécurité canal	Travaux tunnel des Allemands (barbacanes, ragréages)

4.4 TRAVAUX SUR LES STATIONS

SP Martinet	Renouvellement armoire électriques (sinistre 2017)
SP Martinet	Renouvellement cellules HT
SP Martinet	Rénovation pompe TG4 + changement clapet + vanne
SP Martinet	Rénovation pompe G2 + changement clapet + vanne
SP Buzatte	Aménagements des abords
Réserve Lafarge	Nettoyage réserve et renouvellement bâche talus Ouest
SP Meymans	Rénovation moteur G2 (rebobinage)
SP Mont du Matin	Renouvellement groupe pompage réseau Vernet

SP Tendillon	Rénovation disjoncteur BT (Protection)
SP Lilas	Renouvellement moteur M8
SP Lilas	Rénovation étanchéités piliers et presse étoupe G1
SP Montelier	Rénovation Pompe BS N°2
SP Montelier	Rénovation Pompe BS N°1
SP Papelissier	Renouvellement pompe G1
SP Papelissier	Rénovation dégrilleur
SP Riviers	Rénovation Groupe G4
SP Vernet	Renouvellement Moteur P1
SP Vernet	Renouvellement Moteur P2
SP Grange Les Beaumont	Vannes, clapets et peinture tuyauterie
SP Tendillon	Mise en conformité ENEDIS PWH
SP Bel Ebat	Renouvellement de 2 régulateurs
SP Eymeux	Amélioration ventilation local électrique
Surp Jaillans Hostun	Remplacement 3 sectionneurs à fusibles par disjoncteurs
Surp Jaillans Hostun	Amélioration ventilation local pompes
SP Combeaux	Rénovation dégrilleur du bas
SP Monts du Matin	Rénovation chemise sous tresse G1, G5

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

SP Fontaines	Renouvellement moteur et contacteur P1
--------------	--

4.5 TRAVAUX SUR LE RESEAU

Lilas 2	Mise en conformité regards compteurs Allée des cèdres et du mahonias - 15 cpt
SMS	Mise en conformité regards compteurs (avec SIEPV) : Allée de la Fauvette et du Bouvreuil St Marcel - 23 cpt
Portes les valence	Mise en conformité regards compteurs (avec SIEPV) : ZAC des Chênes - 36 cpt
Jaillans Hostun	Renouvellement PVC 90 mm en fonte 100 mm 280 m - Village de Meymans
AMC	Déplacement fonte 100 mm Gymnase - Montéliér
Lilas 1	Mise en conformité regards compteurs (avec SIEPV) : lotissement Champagnol - Châteauneuf sur Isère - 54 cpt
SMS	Mise en conformité regards compteurs (avec SIEPV) : Allée de la chênaie - St Marcel - 17 cpt

4.6 TRAVAUX FACTURES

Territoire de la Bourne	Nb
Pose d'un compteur et création d'un branchement	60
Fourniture, pose d'une nouvelle borne et nouvelle sortie	0
Modification d'une borne	5
Fourniture et pose d'une vanne	42
Réparation et changement de borne	44
Réparation de conduite	14
Changement compteur	99

4.7 OPERATION PARTICULIERES AU COURS DE L'ANNEE 2018

Néant

5- RELATIONS AVEC LES ABONNES

5.1 PRIX DE VENTE DE L'EAU

5.2.1 TARIFICATION AGENCE DE L'EAU

Pour la saison 2018, la facturation de la redevance agence de l'eau uniformisée au SID fixée par délibération du 20 mars 2018 est de 0,009€/m³.

5.2.2 TARIFICATION POUR LES NON PROFESSIONNELS

Le prix de vente pour les particuliers a également été uniformisé à l'ensemble du SID par délibération du 20 mars 2018 :

- 1 m³/h 71,75 € TTC
- 3 m³/h 92,25 € TTC
- 5 m³/h 123 € TTC
- 10 m³/h 205 € TTC
- 15 m³/h..... 350 € TTC
- 20 m³/h..... 500 € TTC
- 30 m³/h..... 650 € TTC

Le prix du m³ pour 2018 est de 0,123 € HT soit 0,129765 € TTC avec des minimums de facturation appliqués à chaque débit souscrit :

- pour les 1 m³/h et 3 m³/h..... 150 m³ minimum
- pour les 5 m³/h..... 300 m³ minimum
- pour les 10 m³/h..... 500 m³ minimum

Soit une facture de 107,61 €HT pour un compteur – 1 m³/h – 300 m³/an

5.2.3 TARIFICATION POUR LES PROFESSIONNELS

Pour la saison 2018, le pris de vente a été fixé à (délibération du 20/03/2018) :

Réseaux Bourne

Part fixe

Abonnement nouveaux surface ha	105.06 €
Abonnement nouveaux débit m ³ /h.....	8.80 €
Abonnement ancien 5 m ³ /h . u	119.59 €
Abonnement ancien 10 m ³ /h u	147.90 €
Abonnement ancien 20 m ³ /h u	226.78 €
Abonnement ancien 30 m ³ /h u	365.09 €
Abonnement ancien l/s 5 barsl/s	55.99 €
Abonnement ancien l/s 7 barsl/s	89.62 €
Gravitaire	l/s166.64 €

Réseau Granges-lès-Beaumont

Part fixe

Abonnement à la surfaceha	94.07 €
Abonnement au débit m ³ /h	8.96 €

Part au m³.....0.075 €

Soit une facture de :

- ▶ pour un agriculteur (Bourne nvx réseaux), 418.63 € H.T. pour une prise - 7 m³/h - 1 ha +- 3000 m³/ha
- ▶ pour un agriculteur (Bourne anc réseaux), 431.23 € H.T. pour une prise - 7 m³/h - 1 ha - 3000 m³/ha
- ▶ pour un agriculteur (Grange Les Beaumont), 408.76€ H.T. pour une prise - 7 m³/h - 1 ha - 3000 m³/ha

5.2 RELATIONS ABONNES

5.2.1 CONTINUITE DE SERVICE

Mise en service des réseaux :

Bourne canal : remis en eau à partir du 18/03/2018

Les réseaux ont été mis en eau la semaine suivante.

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

Problème de ressources :

Néant

Problèmes de capacité de pompage par rapport à la demande :

Néant

Problèmes de fonctionnement d'ouvrages :

Néant

Arrêt des réseaux :

- Mise en chômage du canal à partir du 22/10/2018

5.2.2 INFORMATIONS DES ABONNES

Note d'information aux irrigants de mai 2018 comportant :

- L'évolution des tarifs
- Pénalisation des irrigants ne respectant pas leurs souscriptions
- Instauration du quota de 4000 m³/ha
- Facturation majorée (le double du prix initial) pour tous m³ au-delà du quota
- Point en cas de difficultés de règlement
- Informations générales concernant les interventions sur les installations privatives, les réparations avant compteur due à une détérioration, la poursuite des mesures et du contrôle de la conformité des débits de chaque borne, la transmission au SID de tous changements et l'entretien des abords des bornes

Note d'information aux irrigants et particuliers de décembre 2018 comportant :

- Date prévisionnelle de mise en service du réseau en 2019
- Utilisation de l'eau pour la lutte anti-gel sous la responsabilité des irrigants
- Rappel sur le fonctionnement des réseaux
- Quota réévalué à 5000 m³/ha compte-tenu des conditions météorologiques de la saison 2017. Retour à 4000 m³/ha pour 2018
- Maintenance sur les installations après compteur à la charge de l'utilisateur

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

- Respect du débit souscrit
- Réparation avant compteur due à une détérioration facturée à l'utilisateur
- Entretien des abords des bornes à la charge de l'utilisateur
- Création d'un site Internet
- Projets menés par le SID
- Renouvellement des installations
- Optimisation des performances énergétiques
- Rappel spécifique à destination des particuliers sur l'interdiction d'utiliser l'eau de la Bourne dans les habitations

6- LES PROJETS DU TERRITOIRE

6.1 CREATION D'UN RESEAU D'IRRIGATION COMMUNES DE CHATEAUDOUBLE ET PEYRUS

Création d'un réseau d'irrigation sous pression pour desservir les communes de Chateaudouble et de Peyrus à partir :

- D'une prise d'eau dans la rivière la Lierne (limitée à 30-40 l/s en période d'étiage),
- D'une réserve de 300 000 m³ permettant de stocker l'eau hivernale
- D'une station de reprise de 1200 m³/h

Cette desserte viendra se substituer aux prélèvements actuels dans la Lierne et la Véore estimés à plus de 180 l/s en période d'étiage (prélèvements du canal de l'Asa de la Martinette et prélèvement individuels).

Montant prévisionnel de l'opération : 8 597 300€ H.T.

Etat d'avancement :

- APD terminé
- Phase d'acceptation du coût de l'irrigation par les acteurs locaux

6.2 CREATION DE LA STATION DE POMPAGE DES TRIBOULIERES

Création d'une station de pompage dans l'Isère pour l'alimentation en eau du canal de la Bourne au lieu dit « Les Triboulières » sur la commune de St Nazaire en Royans d'une capacité de 1.5 m³/s.

Cette station a pour objet de compenser la diminution des possibilités de prélèvement dans la rivière Bourne suite à la rehausse du débit réservé au niveau du barrage d'Auberives en Royans.

Montant prévisionnel de l'opération : 2 300 000 € H.T.

Etat d'avancement : en service pour la saison 2018 (plus de 2 millions de m3 prélevés).

6.3 RESTRUCTURATION DE RESEAUX

6.3.1 RESEAU DE HOSTUN - JAILLANS

Création de la station de pompage haut service 1 200 m3/h
Canalisations haut service Dn 400 - Dn 300 : 3 500 ml
Station de pompage bas Service : reconversion station ASA
Canalisation bas service Dn 300 mm : 2 500 ml

Montant prévisionnel de l'opération : 1 977 050 € H.T.

Etat d'avancement : en attente de financement

6.3.2 RESEAU DE PORTES LES VALENCE

Renouvellement de la station de pompage de Chaffit
Suppression Station de pompage Maret - construction pompage réserve
Bassin de stockage de 60 000 m3
Renforcement de la conduite d'adduction/distribution 520 ml Dn 500 mm
Restructuration du réseau de distribution 1500 ml Dn 300

Montant prévisionnel de l'opération : 1 905 808 € H.T.

Etat d'avancement : en attente de financement et d'acquisition du terrain pour la réserve

Ce projet n'a pas à ce jour reçu l'agrément des délégués du territoire

6.3.3 RESEAU ALIXAN-MONTELIER-CHABEUIL

Création de la station de pompage Chabeuil

Réserve de 60 000 m³

Canalisations

Montant prévisionnel de l'opération (€ H.T.) : 1 622 000 €

Etat d'avancement : en attente de financement

Ce projet n'a pas à ce jour reçu l'agrément des délégués du territoire

6.4 TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE NECESSAIRES

6.4.1 SUPPRESSION DES TRANSFORMATEURS AVEC PCB

En application du plan national d'élimination des appareils contenant du PCB/PCT publié le 17/04/2013 :

1. Tous les équipements contenant des niveaux importants de PCB (> 500 ppm) doivent être éliminés avant fin 2010
2. Tous les équipements contenant des niveaux non négligeables de PCB (entre 50 et 500 ppm) doivent être éliminés sur le calendrier suivant :
 - a. Avant fin 2017, si l'appareil a été fabriqué avant le 1er janvier 1976,
 - b. Avant fin 2020, si l'appareil a été fabriqué entre 1976 et 1980,
 - c. Avant fin 2023, si l'appareil a été fabriqué à partir de 1981.

A la date du 31/12/2018 : Urgence n°1 (> 500 ppm) :

- Transformateur de la station de pompage de la Baume d'Hostun (projet de renouvellement dans le cadre de la restructuration du réseau d'Hostun/Jaillans
- Transformateur de la station de pompage de Chabeuil (projet de renouvellement dans le cadre de la restructuration du réseau d'Alixan-Montelier-Chabeuil)
- 2 transformateurs de la station de pompage de Lilas (2 x 2500 Kva) -> en services mais un secours a été mis a disposition

A la date du 31/12/2018 : Urgence n°2 (entre 50 et 500 ppm) :

- 1 transformateur auxiliaire usine d'Auberives (100 Kva)

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

- 1 transformateur auxiliaire usine de l'Ecancière (25 Kva)
- 1 transformateur de la station de Meymans (800 Kva)

6.4.2 MISE EN CONFORMITE DES ARMOIRES ELECTRIQUES

Poursuite de la mise en conformité et sécurité des travailleurs des armoires électriques des stations de pompage selon les recommandations des organismes de contrôle (SOCOTEC).

6.4.3 PROTECTION ET SECURISATION DES STATIONS DE POMPAGE

Poursuite de la protection et sécurisation des stations de pompage par :

- La pose de dispositifs anti-intrusion
- La pose de clôtures
- La réalisation de bâtiments de couverture

6.4.4 EQUIPEMENT EN ORGANES DE MESURES ET SUIVI DES RESEAUX

- Remplacement progressif des indicateurs de débit par des débitmètres
- Equipements des principaux maillages entre réseaux de débitmètres

Financement à 50% de l'Agence de l'eau et 20% du Conseil Général de la Drôme.

7- DONNEES FINANCIERES

7.1 COMPABILITE ANALYTIQUE

Ces données sont issues de la comptabilité analytique par territoire du SID

7.1.1 FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	TOTAL
	2 018
60224 - Fournitures de magasin	- €
60224 - Consommations stock => chantiers d'entretien	94 402,76 €
60224 - Fournitures magasin réalisation des tvx régie	31 497,70 €
60226 - Vêtements de travail	- €
6061 - Achats électricité - Eau potable	1 619 944,56 €
6063 - Fournitures d'entretien et petit équipement	3 355,92 €
6064 - Fournitures administratives	- €
6066 - Carburants et lubrifiants	693,96 €
611 - Sous-traitance générale	- €
6132 - Locations immobilières	- €
6135 - Locations mobilières	- €
61523 - Entretien et réparations réseaux	173 918,45 €
6152 - Entretien sur biens immobiliers	- €
61 555 Matériel roulant	- €
61558 - Entretien autres biens mobiliers	340,40 €
6156 - Maintenance	17 295,27 €
6168 - Assurances	39 413,65 €
617 - Etudes et Recherches	- €
618 - Documentation frais de stage	- €
6226 - Honoraires	9 752,74 €
6227 - Frais d'actes et de contentieux	661,17 €
6228 - Divers dont Indemnités du comptable	- €
6231 - Annonces et insertions	657,39 €
6238 - Divers	- €
6251 - Voyages et déplacements	- €
6257 - Réceptions	- €
6261 - Frais d'affranchissement	- €
6262 - Frais de télécommunications	26 101,56 €
627 - Services bancaires	- €

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

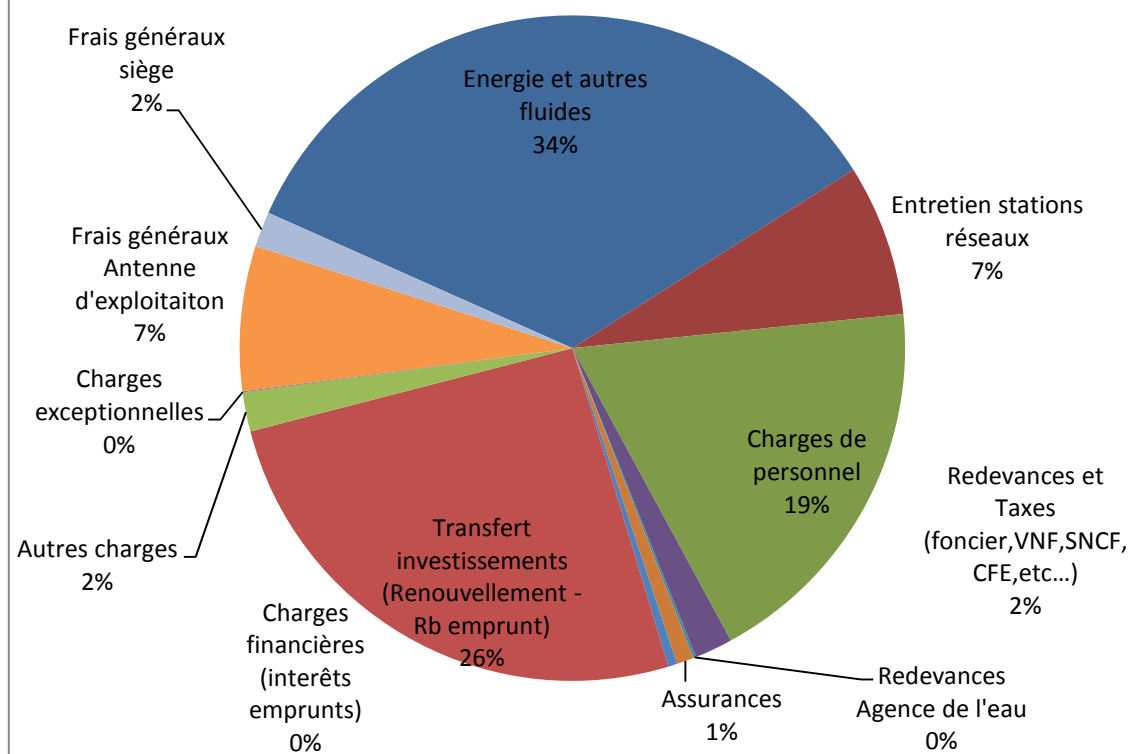
Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

6281 - Concours divers (dont cotisation au Sygred)	13 983,00 €
6288 - Autres	32 580,14 €
635111 - Cotisation foncière des entreprises	34 390,00 €
63512 - Taxes foncières	42 040,00 €
6354 - Droits d'enregistrement et de timbres	70,00 €
6356 - Redevance occupation domaine public national (AOT)	8 967,32 €
6358 - Autres droits (VNF)	1 328,56 €
6371 - Redevance versée aux agences de l'eau	6 310,00 €
6378 - Autres taxes et redevances (SNCF - YXIME - Radio)	- €
H.C. Charges interne d'achat d'eau	- €
6218 - Autre personnel extérieur	- €
6411 - Charges de personnel administratif ou de direction	- €
6411 - Charges de personnel réalisation des tvx régie	168 466,94 €
6411 - Charges de personnel d'exploitation	715 403,88 €
648 - Autres charges de personnel	- €
6531 - Indemnités des élus	- €
6541 - Créances admises en non valeur	10 477,68 €
658 - Charges diverses de gestion courante	- €
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	9 574,79 €
66112 - Intérêts courus non échus	10 461,65 €
661122 - Intérêts courus non échus N-1	9 574,79 €
6615 - Intérêts des lignes de trésorerie	- €
6718 - Autres charges exceptionnelles	- €
673 - Titres annulés	20 541,10 €
675 - Valeurs comptables des immobilisations cédées	1 115,00 €
678 - Autres charges exceptionnelles	1 200,00 €
Dépenses imprévues	- €
6811 - Dotation aux amortissements	1 209 453,54 €
TOTAL DES DEPENSES	4 304 399,13 €
FRAIS GENERAUX ANTENNE D'EXPOITATION	331 930,87 €
FRAIS GENERAUX SIEGE	80 596,74 €
TOTAL DES DEPENSES	4 716 926,74 €

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

2018 : Canal de la Bourne : Dépenses



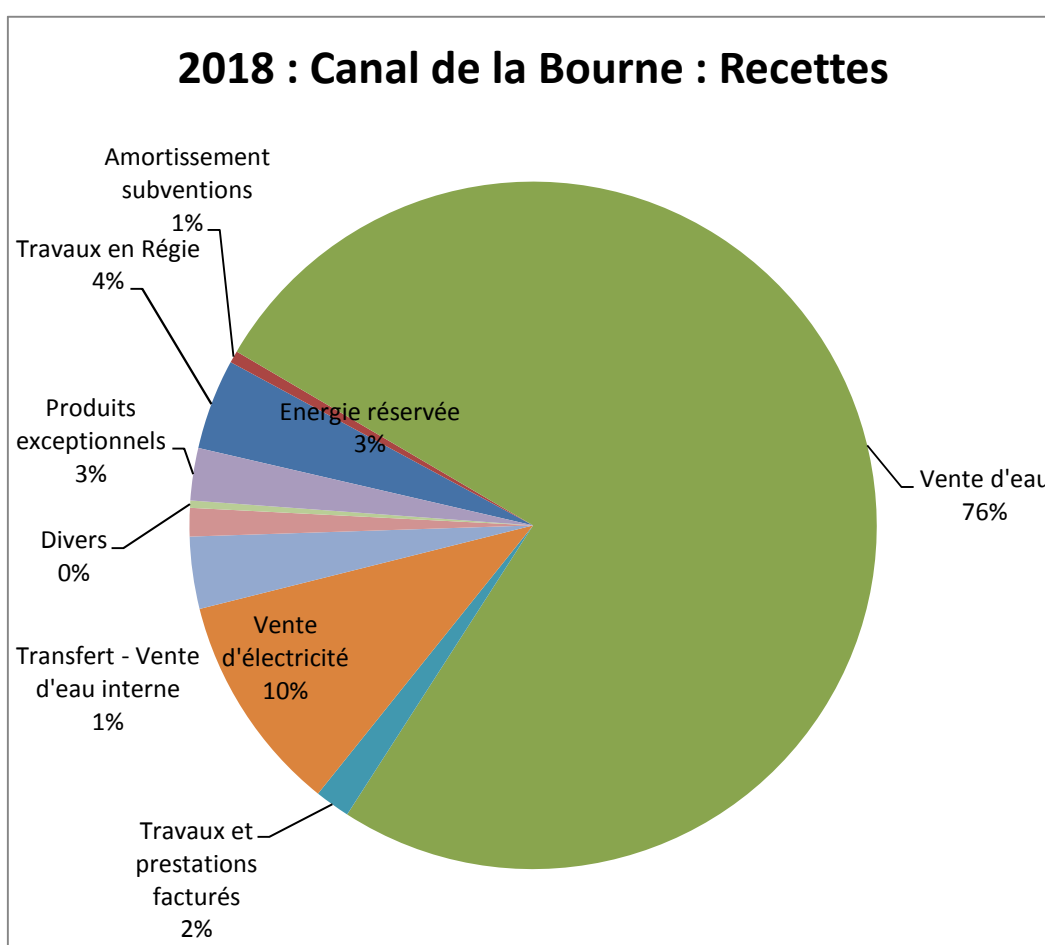
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	TOTAL
722 - Immobilisations corporelles - MO	- €
7221 - Travaux en Régie - MO	168 466,94 €
7222 - Travaux en Régie - Pièces	31 497,70 €
777 - Quote part des subventions au résultat	26 108,04 €
70118 - Autres ventes d'eau	3 541 980,49 €
70123 -Contre-valeur redevance prélèvement	- €
70128 - Autres taxes et redevances	- €
704 - Travaux	77 746,43 €
7068 - Autres prestations de services	- €
7078 - Autres Marchandises	- €
7083 - Locations diverses	2 911,66 €
7088 - Ventes d'hydroélectricité	483 892,58 €
H.C. Produits interne de vente d'eau	62 121,46 €
752 - Revenus des immeubles non affectés à des activités prof	6 600,00 €
757 - Redevances versées par les fermiers	1 097,41 €
7588 - Autres produits divers de gestion courante	158 625,91 €
761 - Produits des participations	- €
764 - Revenus des valeurs mobilières de placement	- €

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55

7711 - Débits et pénalités perçus	- €
7714 - Recouvrement sur créances admises en non valeur	- €
7718 - Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 616,05 €
773 - Mandats annulés	2 250,00 €
775 - Produits des cessions d'immobilisations	- €
778 - Autres produits exceptionnels	114 820,05 €
TOTAL DES RECETTES	4 681 734,72 €
RESULTATS	- 35 192,02 €

Soit un déficit de 0.99% (hors opérations de cessions exceptionnelles)



7.1.2 INVESTISSEMENT

<u>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u>	TOTAL y/c opérations
	BOURNE
23151 - Travaux en régie Main d'Œuvre	168 466,94 €
23152 - Travaux en régie fourniture stock	31 497,70 €
139 - Amortissement subventions	26 108,04 €
1641 - Remboursement emprunts	41 990,92 €
2031 - Frais d'études	14 722,99 €
2033 - Frais d'insertion et publication	1 350,00 €
2051 - Concessions ou droits similaires	- €
2111 - Terrains nus	- €
2125 - Terrains bâtis	- €
21351 - Bâtiments d'exploitation	- €
2138 - Autres constructions	1 567,00 €
2154 - Matériel industriel	- €
21561 - Service distribution eau	1 177,84 €
2157/21757 - Agencements/Aménagements	- €
2182 - Matériel de transport	- €
2183 - Matériel de bureau et info	- €
2188 - Autres immobilisations	- €
275 - Dépôts et cautionnement	- €
2315 - Immo en cours - Opérations patrimoniales	1 112 453,04 €
<u>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</u>	1 399 334,47 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	TOTAL y/c opérations
	BOURNE
13111 - Subventions Agence de l'eau	- €
13118 - Subventions Etat ou FEADER	- €
1312 - Subventions Région	- €
13130 - Subventions Département	- €
13180 - Autres subventions	- €
1641 - Emprunts encaissés	- €
165 - Dépôt et cautionnement reçus	- €
2111 - Terrains	5 000,00 €
2138 - Autres constructions	1 115,00 €
238 - Avances et acomptes sur commandes	- €
241 - Ecriture de transfert d'actifs	- €
275 - Dépôts et cautionnements versés	- €
21531 - Réseaux d'adduction d'eau	- €
2182 Matériel de transport	- €
2031 - 21561 transferts frais d'études Chap 041	93 438,85 €
4818 - Charges à étaler	- €
28 - Dotations aux amortissements	1 209 453,54 €
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 309 007,39 €
RESULTATS Section investissements à cumuler avec les années précédentes	- 90 327,08 €

7.2 IMPAYES

Au 20/05/2019, les restes à recouvrir sont les suivants :

- exercice antérieurs : 50 855.45 € TTC
- exercice 2017 : 42 791.72 € TTC
- exercice 2018 (1^{er} facture) : 30 061.26 € TTC
- exercice 2018 (1^{er} facture) : 300 180.32€ TTC

Soit un taux d'impayés sur l'exercice 2017 de 1.05 %

7.3 ENDETTEMENT DU TERRITOIRE

Annuité 2018 : 51 565.72 € se décomposant en :

- Intérêts : 9 574,80 €
- Remboursement du capital : 41 990.92 €

8- POINTS REGLEMENTAIRES : ARRETE DEBIT RESERVE

Pour faire suite au précédent arrêté annulé par le Tribunal Administratif, un nouvel arrêté a été signé en janvier 2019.

Il fixe le débit réservé à 2 m³/s au pied du barrage et intègre une tolérance de -10% pour prendre en compte les variations artificielles du débit de la Bourne.

Les travaux suivants relatifs à la continuité biologiques ont été réalisés :

- Changement du dégrilleur de la microcentrale d'Auberives en Royans et installation d'une goulotte de dévalaison (500 l/s lorsque la microcentrale fonctionne)
- Drome à l'entrée du canal de la Bourne
- Drome à l'entrée de la passe à poissons

9- URBANISME – SERVITUDE – IMPLANTATION DE BATIMENTS

Le Syndicat d'Irrigation Drômois souhaite attirer l'attention de tous ces membres sur les difficultés rencontrées dans la gestion du développement des constructions sur les communes. Les réseaux d'irrigation sont essentiellement implantés en terrain privé et ont été créés sans l'inscription des servitudes associées au service de la propriété foncière. Les propriétaires se sont engagés à informer leur successeur de la présence de la servitude lors de toute opération de vente. Malheureusement, cette démarche est rarement effectuée. Certains propriétaires ne connaissent pas ou font semblant de ne pas connaître la présence d'une canalisation sous leur terrain. Cette situation a plusieurs conséquences notamment dans les zones urbanisées:

- Risque pour les riverains en cas de rupture de conduite : la pression d'un réseau d'irrigation est comprise entre 10 et 25 bars !!!!
- Difficultés d'intervention pour les équipes du SID pouvant entraîner une rupture de la continuité du service pendant plusieurs jours.

- Dégradations potentielles des équipements du SID en cas de terrassement par le propriétaire ou son prestataire

Nous demandons donc aux communes :

- de bien vouloir signaler la présence des canalisations d'irrigation lors de tout document urbanisme (certificat d'urbanisme – déclaration de travaux – permis de construire – permis de lotir – permis d'aménager etc...). Seule la concertation amont avec les porteurs de projet permettra au SID d'étudier des solutions techniques et économiques permettant de rendre les projets compatibles avec la présence des réseaux d'irrigation
- de ne pas classer constructible les parcelles avec une canalisation d'irrigation sans concertation au préalable avec le SID
- de rappeler à tous les porteurs de projet la nécessité de faire les démarches **obligatoires** de DT : déclaration de projet de travaux (à faire par le Maître d'ouvrage) et DICT : déclaration d'intention de commencement de travaux (à faire par l'entreprise de terrassement) auprès de l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) : fichier regroupant les plans des réseaux de tous les gestionnaires y compris le SID. Cette démarche doit être faite également en terrain privé.

Nous souhaitons également attirer l'attention des communes sur les points suivants :

- le SID n'a pas les moyens de régulariser les servitudes liées à ses canalisations
- le SID n'a pas les moyens financiers de prendre seul en charge les déplacements de conduite

Nous comptons sur la vigilance de tous et notamment des communes pour éviter les situations que nous avons connues ces dernières années notamment sur les communes d'Etoile sur Rhône – Upie – Montélimar.

10- MISE EN PLACE D'UN SITE WEB

Un site d'information du SID sera mis en place au courant de l'année 2019

www.syndicat-irrigation-dromois.fr

11- ANNEXE : SCHEMAS DE FONCTIONNEMENT

Schémas synoptiques de fonctionnement du canal de la Bourne et des installations du territoire extrait des vues du système de supervision.

Accueil

Historiques

Secteurs principaux >

Bilans

Architecture générale

Aide



Débit entrant total Canal **1476 m³/h**
0.4 m³/s

Débit sortant total Canal **527 m³/h**
0.1 m³/s

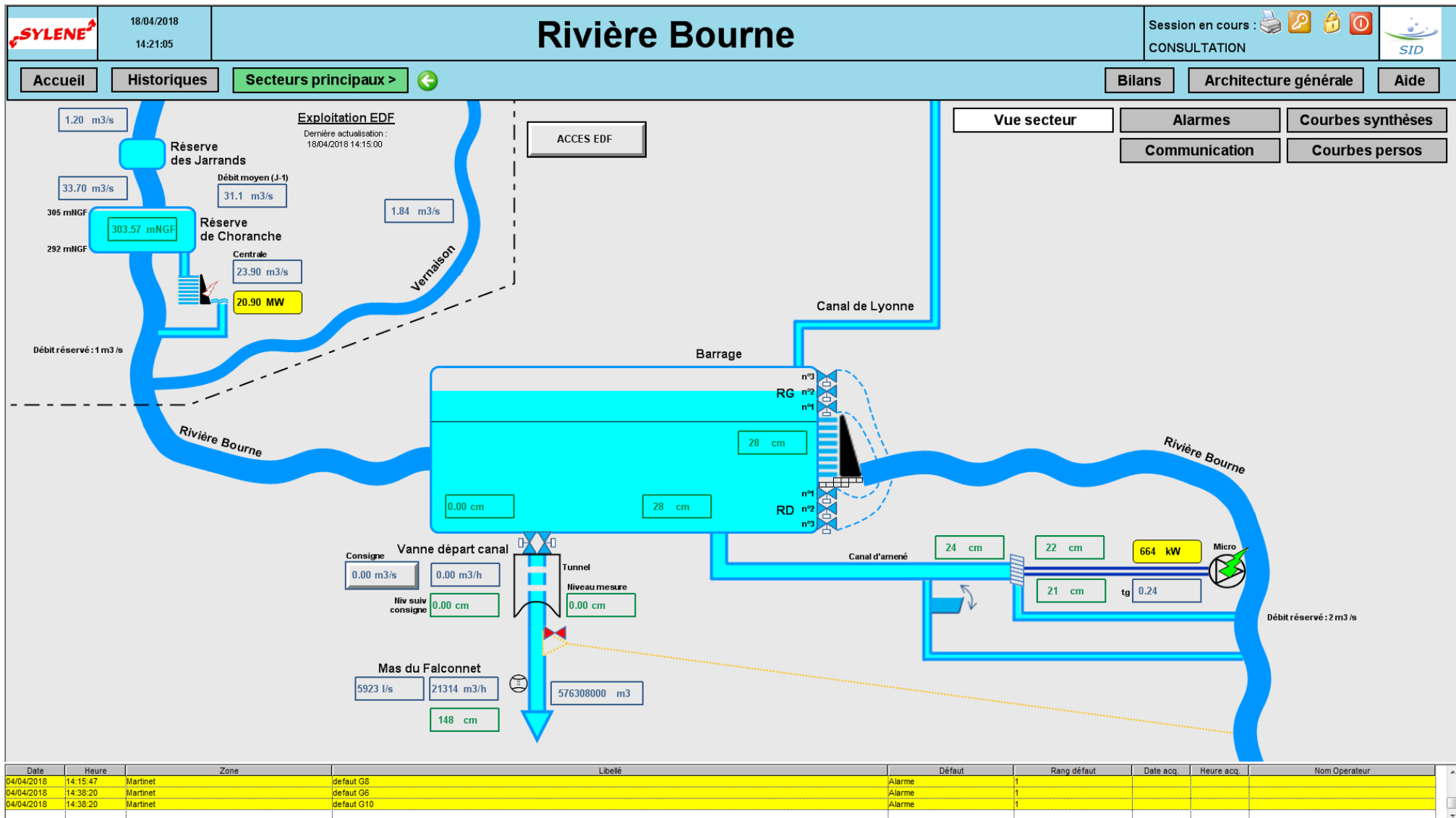
Débit moyen rivière Bourne J-1 **31.3 m³/s**

Production totale **2323 kW**

Date	Heure	Zone	Libellé	Défaut	Rang défaut	Date acq.	Heure acq.	Nom Operateur
04/04/2018	14:15:47	Martinet	defaut G8	Alarme	1			
04/04/2018	14:38:20	Martinet	defaut G6	Alarme	1			
04/04/2018	14:38:20	Martinet	defaut G10	Alarme	1			

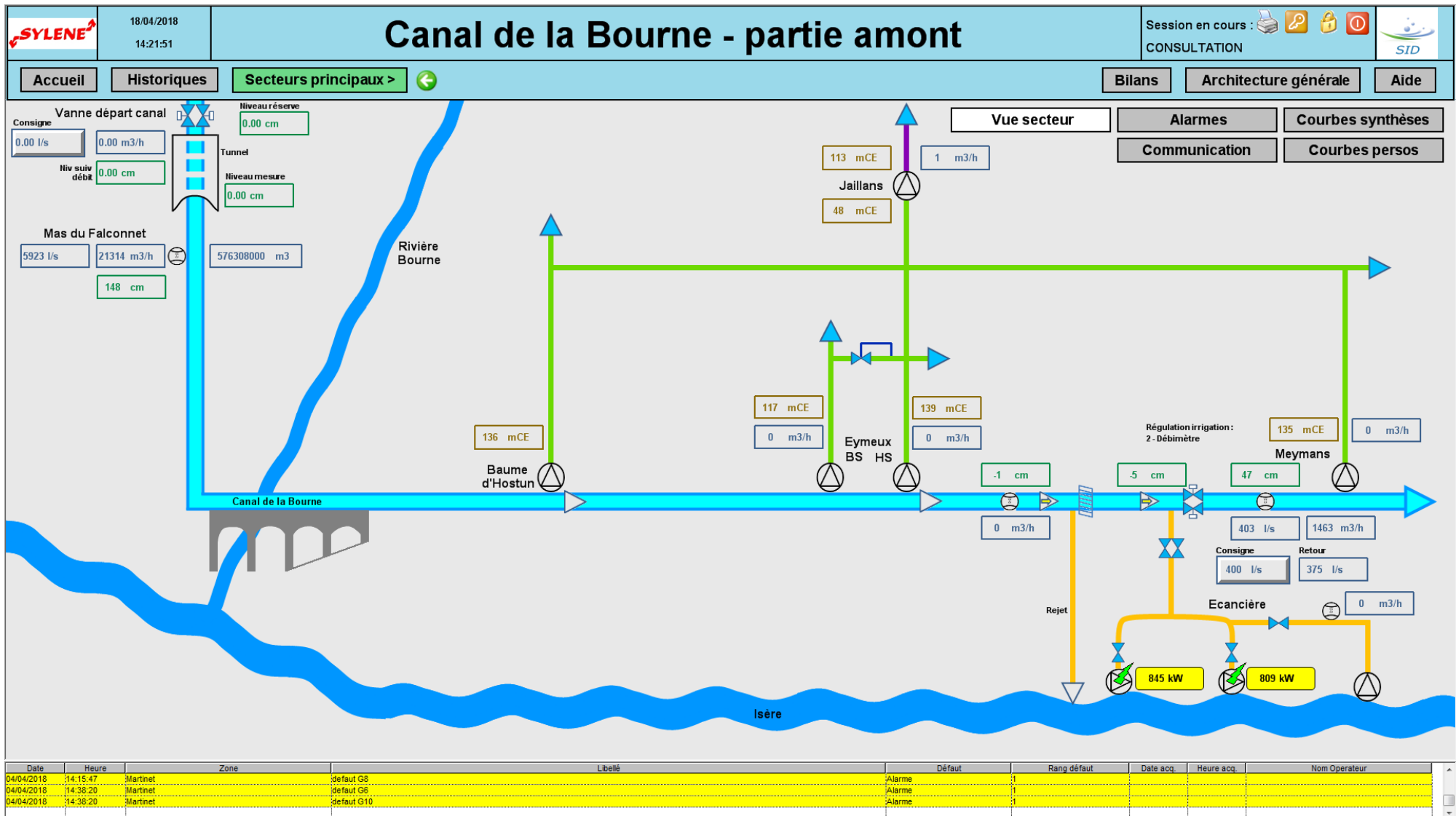
SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55



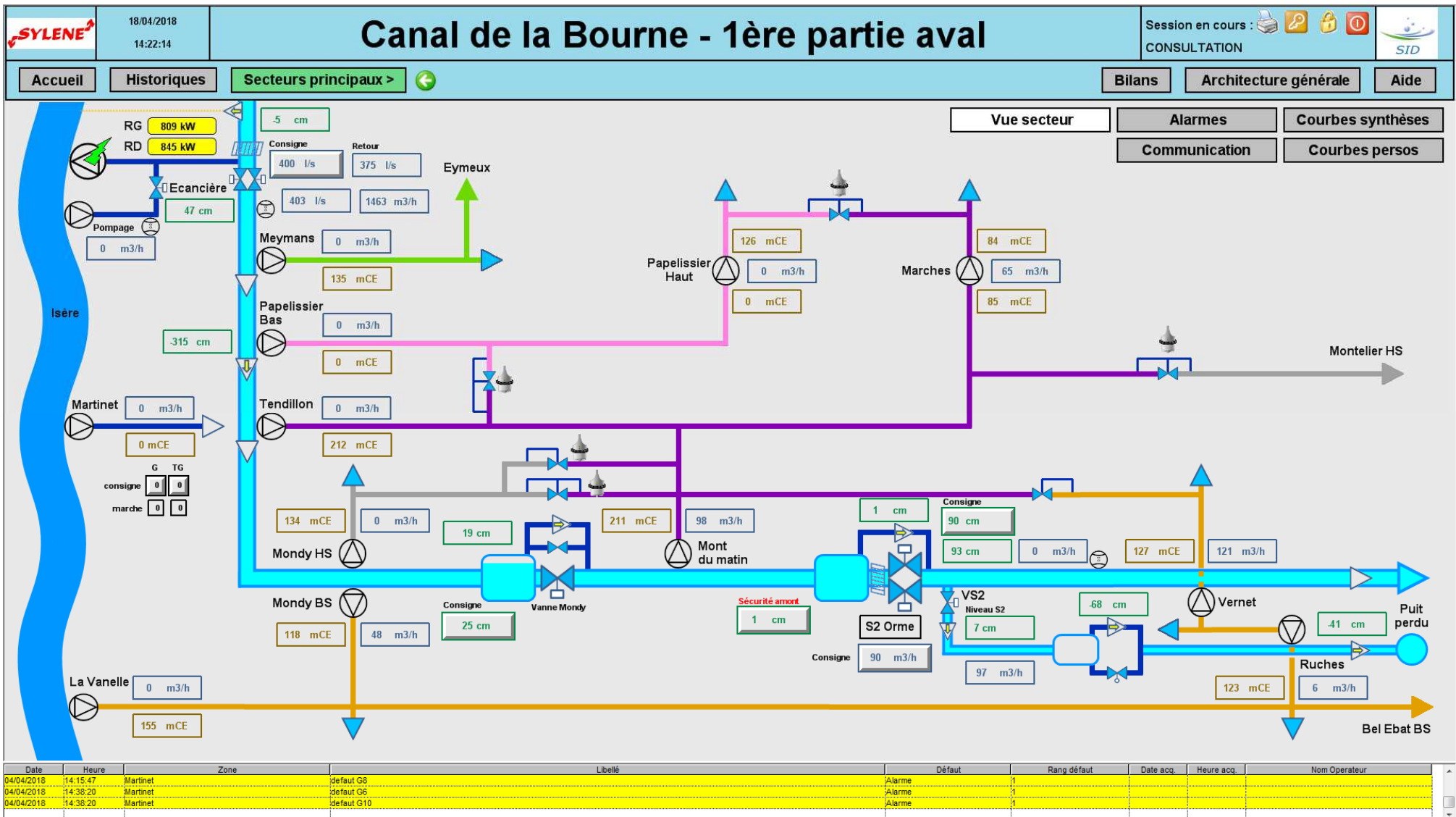
SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55



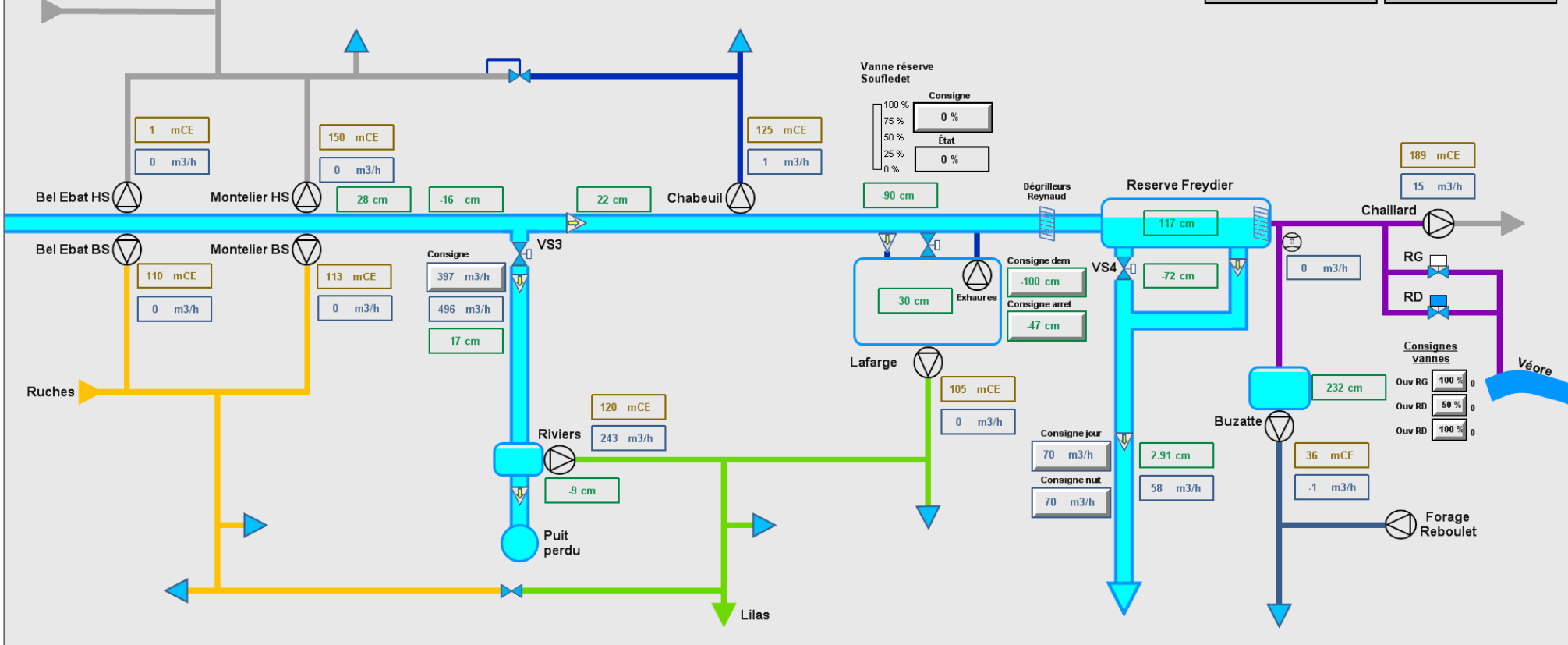
SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55



SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

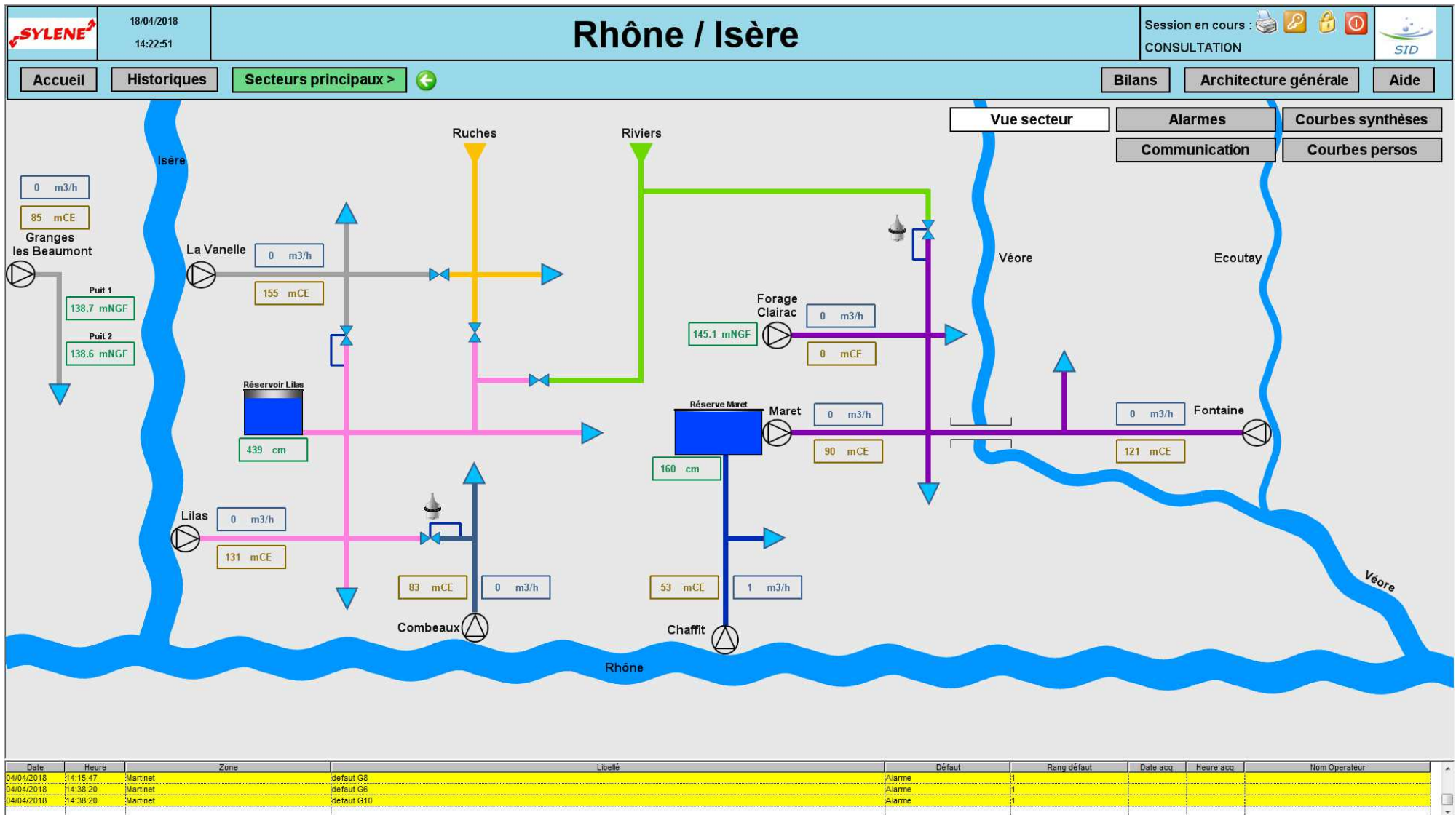
Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55



Date	Heure	Zone	Libellé	Défaut	Rang défaut	Date acq.	Heure acq.	Nom Operateur
04/04/2018	14:15:47			Alarme				
04/04/2018	14:38:20			Alarme				
04/04/2018	14:38:20			Alarme				

SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55



SYNDICAT D'IRRIGATION DROMOIS

Siège Administratif : 500 RUE DES PETITS EYNARDS - 26320 ST MARCEL LES VALENCE Tél : 04.75.58.75.55 - Fax : 04.75.58.87.55